

Amiens, le 13 DEC. 2021

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Changement d'exploitant

La Préfète de la Somme donne acte à la société IMERYS METALCASTING FRANCE, dont le siège social est situé rue du Doris, Terminal Agro-Alimentaire, 44 550 Montoir-de-Bretagne, de sa déclaration du 12 octobre 2021 de reprise des installations de production de granulés minéraux destinés à l'industrie de fonderie, précédemment exploitées sous la raison sociale S&B MINERALS au 218, rue de Menchecourt, 80100 Abbeville.

Ces installations sont soumises au régime de l'autorisation par arrêté préfectoral du 24 juin 1996, complété le 15 septembre 2009.

Pour la préfète et par délégation,
La secrétaire générale



Myriam GARCIA

Copie adressée :

- à la mairie d'Abbeville
- au sous-préfet d'Abbeville
- au directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France
- à l'inspection de l'environnement